

CONTACT 35

Lettre d'information aux acteurs de l'APF d'Ille-et-Vilaine



Édito

*Bonne rentrée
à tous !*

SOMMAIRE

Page 1 :

- ◇ Edito et Agenda

Pages 2 à 4 :

- ◇ Actualités Nationales : Brèves de l'été

Page 5 & 6 :

- ◇ Infos nationales : Conférence sur le handicap
- ◇ Accessibilité : Des bâtons dans les roues et la JNA

Pages 7 & 8 :

- ◇ AG APF
- ◇ Rubrique sports
- ◇ Vacances

Page 9 & 10 :

- ◇ Spécial rentrée : la scolarité des enfants handicapés
- ◇ Les JNP
- ◇ Nouvelles arrivées

Pages 11 & 12 :

- ◇ Activités de la DD35
 - Dates à retenir,
 - Groupes Initiatives et loisirs/amitié,
 - Cafète et accueil

Page 13 & 14 :

- ◇ Journées découvertes : Guérande et Craon

Pages 15 :

- ◇ Page du Poète

Page 16 :

- ◇ Page Culture



Chers(es) Amis(es) et chers(es) Adhérents(es),

Faire ensemble tout simplement !

J'espère que chacun d'entre vous a pu profiter de cette période estivale pour vivre d'autres aventures ou découvertes et qu'il s'est ressourcé afin de repartir plein de dynamisme pour cette nouvelle rentrée. Celle-ci nous donnera l'occasion de vous retrouver avec joie, tous impliqués comme vous savez l'être au sein de la délégation et de notre mouvement APF.

Pour les scolaires, mis à l'honneur dans ce numéro, la rentrée associative a également sonné. Je sais l'importance que vous donnez à nos actions de revendication et de sensibilisation à la situation des personnes en situation de handicap. Seule, votre vigilance, votre détermination et votre implication, résolues et sans faille, peuvent conduire à l'amélioration de la vie de chacun dans son quotidien et dans la cité. Face aux récentes remises en cause et aux nombreux coups de canifs portés aux acquis de la loi sur l'égalité des chances de 2005, restons plus que jamais tous acteurs et vigilants pour que les politiques et décideurs de tous bords arrêtent de nous mettre des « bâtons dans les roues » !

Nous aurons le plaisir de vous retrouver bientôt à l'occasion de notre prochaine assemblée départementale le jeudi 20 Octobre 2011. C'est un moment fort pour notre mouvement associatif et l'occasion, en ces périodes électorales, tous ensemble, de « bouger les lignes » pour une société, qui est aussi la nôtre, plus juste et accessible à tous !

Très bonne rentrée à chacun de vous.

Patrick AUBRY - Représentant du CD 35

N'oubliez pas :

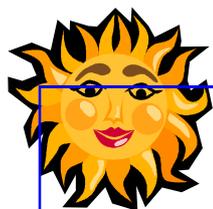
- ◆ L'Assemblée Départementale prévue le jeudi 20 octobre 2011
- ◆ Le salon Autonomique à Rennes les 29 & 30 septembre 2011
- ◆ La Journée Nationale d'Accessibilité du 8 octobre 2011 (p.6)
- ◆ Les RV cafète et les programmes des groupes (lire p.11 & 12)

Retrouvez toutes les infos de ce numéro et rubriques sur le blog de la délégation: <http://apf35.com/>



Juillet_Août_Septembre 2011

BREVES DE L'ETE



POLITIQUE DU HANDICAP

Fonctionnement des MDPH et politique du handicap : La loi tendant à améliorer le fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées et portant diverses dispositions relatives à la politique du handicap a été publiée fin juillet amputée, grâce au Conseil Constitutionnel, de l'article qui instaurait un droit de dérogation à l'accessibilité des constructions neuves. La loi prévoit notamment une procédure simplifiée de décision sur les demandes déposées par des personnes handicapées auprès de leur MDPH, elle octroie de plein droit le statut de travailleur handicapé aux jeunes stagiaires en entreprise et autorise l'utilisation de machines et outils dangereux dans le cadre de leur formation scolaire, elle étend à 10 ans la durée de mise à disposition par les éditeurs des fichiers sources nécessaire à la réalisation d'une version adaptée de leurs ouvrages.

Vie Autonome - La dépendance attendra : fin août, le Premier Ministre a annoncé le report du projet de réforme de la prise en charge des personnes âgées dépendantes en raison du contexte économique et de la crise financière et les importantes restrictions budgétaires programmées. Cette réforme lancée en 2008 avait déjà été reportée.

Formation des aidants : un décret publié mi-juillet définit le cadre financier dans lequel la formation des aidants et accueillants familiaux de personnes âgées ou handicapées peut être prise en charge par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (C.N.S.A) et précise les relations financières entre la CNSA et ses partenaires dans le domaine de la modernisation des services et de la professionnalisation des métiers.



FINANCES, RESSOURCES



Budget - Errements d'État : le rapport de contrôle d'exécution budgétaire pour l'année 2010 établi par la Commission parlementaire des finances a constaté la sous-évaluation de crédits en faveur des personnes handicapées (AAH, MDPH) ou l'utilisation de crédits prévus pour d'autres actions (ex : associations employant des Auxiliaires de Vie Scolaires). Certaines statistiques ne sont pas renseignées ou sont erronées (taux de réussite des élèves handicapés, taux d'emploi des travailleurs handicapés...)

Allocations - Augmentation de l'AAH : le montant de l'allocation adultes handicapés est de 743,62€ depuis le 1^{er} septembre 2011, soit une augmentation de 2,2% par rapport à la dernière revalorisation d'avril dernier, traduisant le maintien de l'engagement du chef de l'Etat à augmenter cette ressource de 25% sur la durée de son quinquennat.

Allocations - Décret RSDAE : ce décret, définissant le critère de Restriction Substantielle et Durable pour l'Accès à l'Emploi, a été publié en août pour une application à compter du 1^{er} septembre. La RSDAE remplace la notion « d'incapacité à se procurer un emploi » ; elle concerne les personnes invalides entre 50 et 79% qui demandent l'Allocation aux Adultes Handicapés, dont l'attribution est alors réduite à deux ans au plus, éventuellement renouvelable en déposant une nouvelle demande complète. La RSDAE est appréciée en comparant l'impact du handicap sur la situation du demandeur par rapport à la situation d'une personne sans handicap qui présente par ailleurs les mêmes caractéristiques en matière d'accès à l'emploi. Elle est compatible avec un emploi en milieu protégé, un travail inférieur à un mi-temps (du fait du handicap) ou un stage de formation professionnelle.

BREVES DE L'ETE (suite)



TRAVAIL ET RETRAITE

Justice/emploi - Accident du travail indemnisé :

la Cour de Cassation a, début juillet, accordé à une salariée victime d'un accident du travail le droit à indemnisation pour l'aménagement de son logement et les frais d'un véhicule adapté. La Cour tire ainsi les conséquences de la décision du Conseil Constitutionnel du 18 juin 2010 qui a étendu à l'ensemble des postes de préjudice la réparation des dommages corporels résultant d'un accident du travail du fait d'une faute inexcusable de l'employeur.

Emploi/Santé - Retraite pour pénibilité : l'augmentation de l'âge de départ à la retraite, porté à 62 ans, est entré en vigueur le 1^{er} juillet dernier.



Certains salariés usés par le travail pourront toutefois bénéficier d'une retraite maintenue à 60 ans, pour pénibilité. La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH) déplore à cet égard des retards de mise en œuvre et un nouveau parcours du combattant (dispositif très contraignant, restrictif et compliqué à mettre en application). Les personnes concernées doivent avoir un taux d'incapacité supérieur à 20% résultant d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail, ou prouver, lorsque cette invalidité est comprise entre 10% et 20%, qu'elles ont supporté une durée d'exposition de 17 ans à un ou plusieurs facteurs de risque.

Emploi - Précisions sur la retraite anticipée : la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse publie une nouvelle circulaire précisant les conditions d'extension aux travailleurs reconnus handicapés (RQTH) du droit à une retraite anticipée. Le texte explicite les documents attestant de la qualité de travailleur handicapé tels qu'émis depuis 1957, et rappelle que les personnes ayant été classées RQTH en ca-

tégorie C avant le 1er janvier 2006 ont pleinement droit à une retraite anticipée sans autre formalité. La circulaire conclut que "le droit à la retraite anticipée handicapé est désormais ouvert au profit de l'ensemble des travailleurs handicapés, quelles que soient la date à laquelle ils ont été reconnus comme tels et la catégorie dans laquelle ils avaient été classés."

Chômage/Emploi : malgré une forte mobilisation et activité de l'Agéfiph (fonds pour l'insertion des personnes handicapées) en 2010, le nombre de chômeurs handicapés a augmenté de 11%.

EDUCATION

Éducation - Rapport sur la scolarisation des enfants handicapés :

le rapport remis en juin dernier par le sénateur P. Blanc préconise une meilleure évaluation des besoins de l'enfant pour la construction de son projet personnalisé de scolarisation et même de son projet de vie, le remplacement progressif des Emplois de Vie Scolaire (E.V.S) sous contrats aidés par des assistants de scolarisation (sous contrat d'assistants d'éducation de 3 ans renouvelable de 35 heures hebdomadaires), ainsi que la mise en œuvre effective de la coopération entre éducation nationale et secteur médico-social.



Rentrée scolaire : 2.000 A.V.S en plus : le ministre de l'Éducation Nationale a exprimé sa satisfaction d'avoir dépassé l'objectif de création de 2.000 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ex UPI), dont le nombre atteindrait 2.120 cette année dans les collèges et lycées. Il a annoncé un budget de l'intégration scolaire en hausse de 13% et la création de 2.000 nouveaux postes d'assistants de scolarisation dédiés à l'aide aux élèves handicapés. Il n'a toutefois pu garantir que tous les élèves qui en ont besoin disposeront d'un A.V.S dès la rentrée.

BREVES DE L'ETE (suite)



TRANSPORTS, TOURISME, LOGEMENT

Tourisme, le nouveau label « Destination pour tous », n'a pas été lancé cet été, contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la Conférence Nationale du Handicap du 8 juin. La procédure de délivrance des labels n'est pas encore élaborée et l'opérateur non désigné.

Transports - Eurolines en France : la compagnie Eurolines, qui appartient au groupe Veolia Transdev, a été autorisée par l'État à transporter par autocars des passagers sur des portions intérieures de ses lignes internationales. Ce "cabotage", selon le terme consacré, est soumis à la législation française en matière d'accessibilité des transports, ce qui va obliger Eurolines à utiliser des autocars adaptés d'ici 2015, alors qu'elle n'en utilise pas actuellement. La mise en accessibilité des points d'arrêts desservis reste de la compétence des collectivités territoriales en tant qu'autorité organisatrice de transports.



Logement - L'ALGI en sur- vie : L'Association d'aide pour l'adaptation du logement des personnes en situation de handicap (ALGI) reste

toujours dans l'attente d'une entente avec le gouvernement afin de poursuivre ses activités. Victime collatérale de la réforme en 2009 du 1% logement, elle ne dispose plus des financements que ce fonds lui versait pour les travaux de mise en accessibilité dans le secteur locatif. L'ALGI a déjà suspendu toute nouvelle demande et envisage sa dissolution en 2012 si aucune solution viable de financement ne vient remplacer l'ancien Pass Travaux du 1% logement. L'ALGI est pourtant la seule association nationale d'aide au logement de personnes lourdement handicapées.

ACCESSIBILITE

Accessibilité - Recueil de réalisations : le ministère du développement durable a lancé un appel à projets afin d'élaborer un

« Recueil de réalisations exemplaires en matière d'accessibilité ». Les initiatives sélectionnées en matière d'accessibilité des transports, de la voirie, du logement et des établissements recevant du public seront rassemblées dans un « Recueil 2011 des belles pratiques et des bons usages en matière d'accessibilité de la cité » et présentées sur le site web du ministère du développement durable.

Accessibilité/Emploi - Décret sur les locaux professionnels annulé : le Conseil d'État a fait droit en juin dernier au recours en annulation formulé par 4 associations à l'encontre du décret du 21 octobre 2009 relatif à l'accessibilité des lieux de travail aux travailleurs handicapés. Les magistrats censurent l'alinéa qui introduisait une possibilité de déroger à l'accessibilité des locaux neufs, ce que la loi n'avait pas prévu.

Législation/Accessibilité - « Substitutions dérogations » censurées : fin juillet, le Conseil Constitutionnel a censuré l'article de loi créant des dérogations à l'accessibilité des constructions neuves. Cet article ouvrait de larges possibilités de dérogation à condition d'élaborer des mesures de substitution définies par décret.

Accessibilité - Proposition de Loi Dolige : formulée fin août, cette proposition contient de nouvelles dérogations à l'accessibilité aux



Etablissements Recevant du Public (ERP), au motif qu'elle "nécessite de mobiliser des moyens financiers importants qui ne sont pas à la portée de toutes les collectivités territoriales". Cette nouvelle tentative de ne pas appliquer les dispositions de la loi du 11 février 2005 est inacceptable pour les associations de défense des personnes à mobilité réduite (lire article sur l'action « Des bâtons dans les roues » initiée par l'APF p.6).

LA CONFERENCE NATIONALE SUR LE HANDICAP DU 8 JUIN 2011



Les attentes des associations

étaient fortes à la veille de cette seconde conférence internationale. L'APF, dénonçant une politique du handicap en faillite, demandait des réponses concrètes et des engagements forts dans tous les domaines de mise en œuvre de la loi de février 2005 sur l'égalité des chances :

1- l'arrêt des multiples tentatives de dérogations au principe d'accessibilité et de conception universelle.

2- l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants handicapés (manque d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS), formation, statut...).

3- la situation de l'emploi des personnes handicapées toujours très difficile : taux de chômage très important, accessibilité des lieux de travail, discriminations, financements en baisse...

4- Les ressources des personnes handicapées toujours sous le seuil de pauvreté et une inflation du coût de la vie et de la santé et une réforme très contestable de l'AAH.

5- Exclusion de la perte d'autonomie et du droit à compensation du débat national sur la dépendance.

6- Resserrement des enveloppes budgétaires pour assurer le financement des moyens de compensation (services d'aide à domicile par ex).

7- Manque de moyens des MDPH pour assurer leurs missions.

Déroulement de la seconde édition de la Conférence Nationale du Handicap, à Paris, le 8 juin dernier. Pas moins de 10 ministres y ont participé pour dresser le bilan de leurs actions et présenter leurs nouvelles pistes de travail en matière d'emploi, de scolarisation, d'accessibilité et de compensation.

Ainsi, dans les pistes d'action :

1- Emploi : doubler les formations en apprentissage, des contrats aidés pour les plus éloignés de l'emploi, le renforcement de l'accompagnement par les « Cap Emploi ».

2- Scolarisation : recruter 2000 assistants de scolarisation pour la rentrée 2011, développer le recours aux AVS collectifs, renforcement des passerelles entre éducation nationale et établissements spécialisés, évaluation individuelle des besoins de l'enfant dans la classe...

3- Accessibilité : offre de services sociaux et médico-sociaux pour l'accompagnement en logement des personnes très handicapées.

4- Compensation : augmentation de l'aide à la garde d'enfants pour les parents très handicapés.

5- Accès au sport et à la culture : favoriser l'accès aux clubs (sportifs, loisirs) et à la création pour les personnes handicapées.

En clôture de conférence, le Président de la République a également annoncé :

1- le retrait d'une disposition introduite dans un décret très controversé et qui donnait aux représentants de l'État la majorité des voix lors de l'attribution en commission de l'Allocation aux Adultes Handicapés.

2- Le recrutement dès la rentrée 2011 des Auxiliaires de Vie Scolaire plus nombreux, mieux formés, mieux payés et disposant de véritables perspectives de carrière.

3- La mobilisation par le Fonds d'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P) de 150 millions d'euros sur trois ans pour financer l'accessibilité des écoles de la fonction publique, financer l'aménagement de postes de travail et l'accessibilité des sites Internet publics.

MOBILISATION DES RETRAITES LE 6 OCTOBRE 2011

L'APF s'associe au mouvement organisé par les organisations syndicales des retraités pour la prise en charge de l'aide à l'autonomie par une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie quelque soit l'âge et pour le pouvoir d'achat par une augmentation des basses retraites et un minimum au niveau du SMIC.





Conférence : déception quasi-générale

La 2^{de} conférence nationale sur le handicap n'a pas répondu aux attentes des acteurs. Si l'effort en faveur des entreprises adaptées a été bien accueilli (création de 3000 postes sur 3 ans), les associations ont jugé les mesures annoncées largement insuffisantes notamment sur la scolarisation :

- 1- le flou persiste pour les AVS en particulier sur la revalorisation du métier.
- 2- la coopération entre l'éducation nationale et le secteur médico-social est imprécise.
- 3- l'avenir du projet de décret controversé

sur l'attribution de l'AAH reste « en sursis » dans l'attente de négociations futures.

4- Grand flou sur les financements à venir et aucun moyen financier supplémentaire accordé pour l'accessibilité mais des ponctions sur les fonds existants (FIPHFP par ex pourtant réservé aux seuls postes de travail).

5- La question des ressources n'a été abordée que sur le maintien d'une revalorisation de 25% pendant la durée du quinquennat.

6- L'accessibilité en retard et même en recul (projets renouvelés de dérogations sur le neuf, le saisonnier...).

ACCESSIBILITE - « Des bâtons dans les roues »

L'accessibilité est en danger, au regard des multiples tentatives de réduire ou différer les obligations légales issues de la loi du 11 février 2005.

Projets réussis : rapport préconisant de faire passer les personnes en fauteuil roulant par les sous-sols, révisant la définition de l'accessibilité et régressif sur l'échéance de 2015, dérogations à l'accessibilité des bâtiments neufs, simplification des normes applicables aux collectivités locales : grave recul social et entrave évidente à la liberté de circuler des personnes à mobilité réduite.

Organisation d'une journée nationale d'action le 27 septembre 2011 en réaction à l'actualité scandaleuse remettant en cause le principe d'accessibilité.

Blog : www.desbatonsdanslesroues.org avec une pétition en ligne.

L'APF demande :

- un plan pluriannuel de soutien financier par

l'Etat afin de respecter le délai de 2015 pour une France accessible.

- la suppression de toutes dispositions légales ou réglementaires qui remettraient en cause les objectifs de la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité.
- la suppression de toute dérogation dans la mise en accessibilité du neuf.
- l'intégration du principe de conception universelle dans la législation.
- la création d'une agence nationale à l'accessibilité universelle.



BAROMETRE DE L'ACCESSIBILITE

Lancement de la 3^{ème} édition du baromètre qui sera publiée en février 2012.

Blog « Pour une accessibilité universelle » (<http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr/>).

Jaccede.com
pour une cité accessible

Organisation de la 1^{ère} JNA dans plus de 20 villes en France, nouveau pas vers une cité accessible à tous ! Appel à bénévoles pour la journée nationale d'accessibilité à Rennes le 8 octobre 2011. Au programme : 13H00 : accueil, formation et distribution

des kits « jaccede » 14H00 : recensement des lieux accessibles, 17H00 : saisie des adresses sur « jaccede.com », 18H30 : bilan et pot de clôture. Répartis en équipes, les volontaires sillonneront les rues de la ville à la recherche des bonnes adresses accessibles aux personnes à mobilité réduite. Tél : 06.35.33.47.00 ; courriel : jaccede.rennes@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE DE L'APF JUIN 2011 :

2 motions ont été adoptées :

- sur le vieillissement « pour garantir des droits et des services adaptés aux personnes en situation de handicap vieillissantes ».
- sur l'accompagnement sexuel en « permettant la création de services d'accompagnements sexuels et d'assistants sexuels pour les personnes en situation de handicap ».

Parution du nouveau projet associatif national courant septembre.

RUBRIQUE SPORTIVE - RUBRIQUE SPORTIVE

Handiquad au Mondial : la Fédération Française de Moto a accepté qu'un pilote paraplégique participe à la course d'endurance des 12 heures de Pont-de-Vaux (Ain), qui s'est déroulée du 21 au 22 août. Le nantais Melwynn Rodriguez, du Team Quad Plein Gaz, était au milieu des autres pilotes, conduisant un engin fonctionnant au bioéthanol (E85) et équipé de commandes adaptées dans cette compétition considérée comme le championnat du monde du quad.

Handisport - Championnat d'Europe de natation : la France a terminé au 7^{ème} rang

des nations participant au championnat d'Europe de natation qui se déroulait à Berlin en juillet et qui a été largement dominé par l'Ukraine. La grande triomphatrice française de cette compétition est Elodie Lrandi, qui a remporté 5 titres.

Mondial d'aviron : la Française Nathalie Benoît a obtenu la médaille d'argent en finale du skiff féminin "bras et épaules" lors du championnat du monde d'aviron qui s'est déroulé en Slovénie, à Bled, après avoir mené durant une bonne partie de la course.



Vive les Vacances!



Séjour APF évason du 27 juin au 9 juillet 2011 dirigé par Francis RENARD

Ce séjour s'est déroulé à Souston plage, proche du Vieux Boucau, dans les Landes, où nous étions logés dans 4 appartements au village vacances Belambra, domaine de Pissolle. Chaque appartement a accueilli 4 personnes (2 vacanciers et 2 accompagnateurs). Nous étions en gestion libre sans personne supplémentaire pour gérer le côté repas. Pour ne pas passer trop de temps dans la confection des repas au détriment des vacanciers, nous avons fait appel à la résidence André Lestang, établissement qui accueille des personnes en situation de handicap moteur, à Soustons (à 15 mn en voiture) avec un système de containers.

Au menu de ce séjour : le Centre aquatique d'Aygueblue avec ses bassins accessibles par un système de mise à l'eau à l'intérieur et un à l'extérieur ; l'écomusée de Marquèze à Sabres pour une approche de la vie dans les Landes autrefois, Biarritz et son musée de la

mer, le centre équestre du Menusé à St Jean de Marsacq avec une balade en calèche dans laquelle on peut accéder avec son fauteuil, le musée de l'Alat à Dax (tél. 05.58.74.66.19) pour les amateurs d'hélicoptères, un spectacle de courses landaises dans les arènes du Vieux Boucau, une promenade en barques sur le lac de Léon, la soirée folklore landais à Dax et au Vieux Boucau, une excursion dans le pays basque par Plaisance et Espelette. Les baignades dans l'océan n'ont pas été possibles en raison des vagues et des courants trop puissants.

Ce qu'il y a de magique dans ces séjours APF évason, c'est la rencontre dans un état d'esprit de convivialité et de grande disponibilité entre les vacanciers et les accompagnateurs qui viennent des 4 coins de la France, ne se connaissant pas et qui, en quelques heures, parviennent à créer une ambiance amicale de vacances.



Vive les Vacances!

*Retour sur de
bons moments*



Le séjour vacances été 2011, organisé par la DD35, s'est déroulé du 9 au 16 juillet à Morlaix dans le Finistère. Ce « Camp », comme nous continuons de l'appeler, a réuni 40 participants : personnes en situation de handicap et accompagnateurs valides dont il faut saluer l'aide apportée et la grande disponibilité. Ensemble dans cette aventure, nous avons goûté aux joies de la détente et du plaisir d'être ensemble à partager et vivre, avec un même dynamisme, les différentes activités proposées. Cette année encore, le programme fut riche et varié :

* En visites et promenades : la ville de Morlaix, les jardins du Launay, le marché animé, visite d'Océanopolis à Brest, balades en baie de Morlaix : Carantec, l'Ile Callot ; visite du village breton à Plouigneau et du musée vivant du Trégor.

* En attractions : après-midi « breton » sur les places et parvis de Morlaix (musique, danses et jeux) ; défilé du 14 juillet à St Pol de Léon ; festival Kann Al Louar à Lanterneau (fête du port, défilé de vieux gréements...), feu d'artifice à Morlaix.

* En moments conviviaux : Repas en crêperie, pique-niques, moules-frites, soirée déguisée...

Des vacances réussies grâce au chaleureux soutien de la Délégation que nous remercions vivement et grâce aux vaillants organisateurs qui, depuis 29 ans, gardent la même pêche et à qui nous donnons un grand coup de chapeau !

Patrick Aubry, vacancier.



Séjour en Vendée organisé par Stéphanie

Il s'est déroulé du 4 au 9 juillet 2011 à La Tranche-sur-Mer et a réuni 10 participants : 5 adhérents handicapés et 5 accompagnateurs. Les vacanciers ont apprécié le gîte, à Saint Benoît, bien adapté aux handicaps moteur (piscine accessible avec plan incliné anti dérapant...) et gardé un

excellent souvenir des visites et balades organisées pendant le séjour :

- La visite de l'aquarium de La Rochelle qualifié par tous de « super grand et magnifique »,
- Le tour en bateau jusqu'aux Sables d'Olonnes : un petit bateau avec un grand plan incliné pour y accéder et des gentils matelots qui nous ont aidé à descendre et remonter,
- L'excellente journée au Puy du Fou !



Les Activités du groupe loisirs en juillet 2011 : ULM et Parachute.

Deux personnes handicapées ont, pour l'instant, pu sauter en parachute. L'activité est pratiquée au Val St Père (même lieu que pour l'ULM). Une troisième personne doit, sous réserve des conditions météo, prochainement sauter également. Pour l'ULM, 4 personnes ont fait le baptême et Stéphanie a reprogrammé cette activité en septembre.



La Scolarité des enfants en situation de handicap par Jean-Yves Le Houezec



Ce dont on entend le plus fréquemment parler, c'est que le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire ne cesse d'augmenter année après année. Ainsi, d'après l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine, 2 élèves handicapés sur trois fréquentent une école du milieu ordinaire ; les chiffres sont à prendre avec circonspection mais c'est un fait, la scolarisation en milieu ordinaire a fait un bond important depuis une trentaine d'années et il n'y a plus guère d'école qui n'accueille un élève en situation de handicap. Reste à s'interroger sur les conditions de cet accueil. L'aspect quantitatif est bien au rendez-vous, mais qu'en est-il de l'aspect qualitatif ?

La presse s'est fait l'écho des nombreuses difficultés que rencontrent les familles pour que soit mise en œuvre la notification de la MDPH d'accompagnement de leur enfant par un Auxiliaire de Vie Scolaire (A.V.S.). Souvent, l'Éducation Nationale ne dispose pas des moyens nécessaires en assistants d'éducation (contrat de 3 ans renouvelable une fois) et a recours à des moyens précaires en recrutant des personnes pour une durée encore plus limitée (les « *contrats aidés* ») sans aucun niveau de formation préalable requis et

sans leur assurer le minimum de formation prévu par les textes réglementaires pour les A.V.S.

Sur la région Bretagne, on ne compte que 512 emplois d'A.V.S. : il en faudrait trois fois plus pour que l'Éducation Nationale puisse appliquer les décisions de la MDPH ! La pression des familles et des associations, les recours devant les tribunaux ont obligé le gouvernement à revoir sa politique en la matière : une augmentation du nombre de solutions d'accompagnement et le recrutement d'assistants de scolarisation sous contrat d'assistants d'éducation d'ici 2013 devraient permettre le remplacement progressif des contrats aidés, nous a-t-on annoncé en juin dernier lors de la Conférence Nationale du Handicap (CNH). Même si cette promesse est tenue, les familles doivent s'attendre, d'ici là, à connaître de nouveaux moments difficiles. Rien ne garantit que la situation de l'automne dernier ne se reproduise pas : sur le département 35, plus de 100 enfants en situation de handicap sont restés en attente plusieurs mois (jusqu'en février) avant que l'accompagnement notifié soit mis en place !

Au-delà des chiffres, il faut là encore se poser la question de la qualité de l'accompagnement proposé. Pour l'instant, les A.V.S. disposent au mieux d'une formation de 60 h pour connaître les spécificités

et les exigences des différentes formes de handicap, bien appréhender leur mission d'accompagnement (favoriser les apprentissages et pas faire à la place de l'élève), apprendre à trouver leur place auprès des enseignants, des familles, etc. Bref, acquérir de vraies compétences pour lesquelles la bonne volonté ne suffit pas ! Mais, l'État refuse toujours d'envisager de transformer en emploi durable et donc en CDI les contrats d'A.V.S. qui ne peuvent toujours pas se prolonger au-delà de 6 ans ; passé ce terme, l'Éducation Nationale met fin au contrat de travail et laisse partir des personnels déjà expérimentés. Un vrai gâchis !

Les conditions pour une scolarisation réussie en milieu ordinaire ne s'arrêtent pas à un accompagnement au quotidien par un A.V.S. Beaucoup d'enfants ont également besoin d'être suivis par une équipe de professionnels du soin, de la rééducation et du suivi éducatif. Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ont pour mission d'accomplir ce travail auprès des enfants en situation de handicap qui vivent en milieu ordinaire. Or, la situation est catastrophique. En Ille-et-Vilaine, fin 2010, 765 enfants étaient sur liste d'attente, parfois depuis 4 ans, pour pouvoir bénéficier de cet accompagnement ; pour les seuls jeunes porteurs d'un handicap moteur, le nombre s'élève à 46.

La Scolarité des enfants en situation de handicap par Jean-Yves Le Houezec (suite)



Par ailleurs, il faut poser la question de la formation des enseignants qui accueillent un enfant en situation de handicap dans leur classe. La plupart n'ont reçu aucune formation et ne bénéficient d'aucun accompagnement pédagogique pour adapter leur enseignement et leurs évaluations aux spécificités du handicap et à ses contraintes (lenteur, fatigabilité, difficultés d'organisa-

tion de l'espace, etc.). Dans ce domaine, des mesures ont à nouveau été annoncées, mais leur concrétisation risque de se faire attendre... Et plus le niveau monte, plus les difficultés s'accroissent et nombreux sont les élèves handicapés qui renoncent à poursuivre leurs études. Beaucoup quittent l'école à 16 ans sans disposer d'une formation professionnelle qui leur offre une possibilité d'insertion sur un marché du travail particulièrement difficile pour les personnes en situation de han-

dicap.

Resteraient encore à évoquer la coopération nécessaire entre milieu ordinaire et milieu spécialisé... On le voit, les difficultés concernant la scolarisation des jeunes en situation de handicap demeurent nombreuses et les familles et les associations ont encore un long chemin à parcourir avant de voir se concrétiser la société inclusive et désinstitutionnalisée dont on a parlé au congrès de Bordeaux.



Journées Nationales des Parents d'enfants en situation de handicap 2011 :

Les JNP auront lieu les 25, 26 et 27 novembre en région parisienne, à Ferrières en Brie (77), proche de la gare TGV de Marne La Vallée. Le thème de cette année est : « Société inclusive : rêve ou réalité pour

nos enfants, quel que soit leur handicap ? ». Tous renseignements sur le site internet <http://interparents.blogs.apf.asso.fr>



Bienvenue à Cécile et Mélanie

En cette rentrée, la Délégation est heureuse d'accueillir Cécile Cottebrune et Mélanie Travers:

Mélanie TRAVERS, de la région de Vitry, dans le cadre du service civique, aura pour mission d'organiser des contacts avec les adhérent(e)s sur tout le département et, plus particulièrement, celles et ceux avec qui la délégation a très peu de contacts ou qui ne participent pas aux différentes activités et actions proposées par l'équipe départementale. Elle travaillera à partir de contacts par courriers, appels téléphoniques, visites à domicile et rencontres collectives.

Cécile COTTEBRUNE, rennaise et étudiante en MASTER 1 gestion du handicap, sera présente quelques jours par mois jusqu'en juin 2012 pour mener une étude sur les conditions de l'accessibilité non seulement des équipements mais également aux loisirs, à la culture, aux sports... Elle sera amenée à rencontrer nos participants aux groupes de travail ainsi qu'un grand nombre d'adhérents.

Toutes deux seront également intégrées dans l'équipe pour accompagner, encadrer et participer aux différentes activités et actions proposées par la délégation. Bienvenue à elles deux.

Activités de la Délégation Départementale



Les dates à retenir pour l'année 2011/2012

- 29 septembre au 8 octobre : Semaine du Handicap CG 35 (voir avec Mélanie pour plus d'informations)
- 29 et 30 Septembre : Salon Autonomic Grand Ouest (annonce en bas de page)
- 8 Octobre : journée « j'accède »
- 11 Octobre : Portes ouvertes du Centre du Bénévolat 35 : maison des associations à Rennes
- 20 Octobre : Assemblée Départementale Espace de Grippé à Cesson Sévigné
- 23 Octobre : Braderie Halle Martenot à Rennes (également en avril 2012)
- Novembre : Baromètre de l'accessibilité
- à Partir du 15 novembre et jusqu'au 24 Décembre : opération paquets cadeaux chez Cultura
- 26 Novembre braderie dans les locaux de la Délégation (à confirmer)
- 29 et 30 Novembre Forum "handicap et vie quotidienne" à St Malo
- en décembre : repas de Noël prévu
- en janvier : galette des Rois
- du 9 au 18 mars : opération Brioches de l'Amitié (à confirmer).
- premier semestre 2012, sous réserve, élection pour le renouvellement des conseils départementaux APF.

Les Groupes Initiatives

Dates des prochaines réunions :

- ◇ Groupe Accessibilité : 15 septembre
- ◇ Groupe Sensibilisation : 20 septembre
- ◇ Groupe Visite à domicile : 4 octobre

Projets à venir

- ◇ Arrivée de Cécile COTTEBRUNE à la Délégation (pour un mémoire sur l'accès aux loisirs et à la culture à Rennes pour les personnes ayant une déficience motrice)
- ◇ Projet de collaboration avec la Thalasso

so de Dinard pour l'accessibilité de l'institut

- ◇ Edition 2011 du Baromètre de l'Accessibilité
- ◇ Journée nationale de l'Accessibilité le 8 octobre



Toute personne intéressée pour participer activement à l'un de ces groupes sera la bienvenue. Contacter Mélanie Cillard à la DD35 (02.99.84.26.66).

L'espace « relooké » de l'Accueil, à la Délégation Départementale de Rennes

Les changements prévus et annoncés aux adhérents, il y a environ un an, ont pris forme. Progressivement, le « relooking » de l'intérieur des locaux offrent un aspect plus attrayant. En effet, désormais, dès que l'on franchit le seuil de la porte coulissante de la Délégation, on ne peut réprimer un mouvement de surprise et d'exclamation admirative devant ce nouvel accueil plus spacieux et attrayant. Bien que la finition des travaux soit encore en cours, les premières transformations méritent déjà des éloges. Tout l'ensemble du bloc composant l'Accueil a été réaménagé de telle sorte que le décor, dans un mariage de couleurs qui séduit l'œil, appelle à la détente. Merci pour ce changement positif et agréable !



Les rendez-vous de la Cafète les lundis et mercredis de 14H à 16H :

Temps organisés pour les échanges et les rencontres, ils permettent également de se retrouver pour visionner un film ou des photos, jouer (vidéo, WII)... N'hésitez pas à contacter Stéphanie pour ces rendez-vous conviviaux.



Le **Salon Autonomic Grand Ouest** se tiendra à Rennes Parc Expo **les 29 et 30 septembre 2011**

A visiter : le village Emploi, le village « tourisme et loisirs » et la maison de l'autonomie.



Activités de la Délégation



DEMANDEZ LE PROGRAMME!

AGENDA
DES
PROCHAINES
SORTIES

En Septembre :

- ◇ Journée bowling (le 16)
- ◇ Quad à Lohéac (le 23)
- ◇ ULM à Avranches ou reptilarium si mauvaise météo (le 27)



Les ateliers

Atelier cuisine : c'est reparti avec une nouvelle animatrice



En Octobre :

- ◇ Spectacle Abba Mania (le 4)
- ◇ Repas asiatique (le 6)
- ◇ Char à voile ou ballade à Saint-Malo (le 11)
- ◇ Piscine aux Gayeulles (le 21)
- ◇ Char à voile ou aquarium de Saint-Malo (le 28)



Atelier théâtre : Reprise au plus tard en novembre.

Tous renseignements sur ces loisirs et sorties auprès de Stéphanie André à la DD35 : 02.99.84.26.66.

AUTRES INFOS DU GROUPE LOISIRS

TAM-TAM les 29 et 30 septembre 2011

Tam-Tam est une manifestation annuelle organisée par le CRIJ qui permet aux jeunes (chômeurs, étudiants, travailleurs) de connaître tous les bons plans sur Rennes. Stéphanie André y tient un stand pour faire connaître l'APF et recruter de nouveaux bénévoles. Les personnes disponibles pour l'aider à tenir

ce stand sont invitées à la contacter.

Rendez-vous Cafète

Stéphanie se tient à la disposition de ceux qui souhaitent échanger, discuter et/ou proposer des activités, les mercredis après-midi de 14H00 à 17H00, à la cafète de la délégation. En dehors de ce créneau, nécessité de prendre un rendez-vous au préalable (Tel : 02.99.84.26.66.)



Les activités d'Handisport

(sarbacane et boccia)

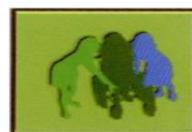
Les activités d'Handisport (sarbacane et boccia) reprennent le lundi 19 septembre à la salle de Beau-lieu de 14h30 à 16h30.



GROUPE AMITIE

Anne de FREMOND, responsable du "Groupe Amitié", lance à nouveau un appel aux adhérents qui désirent passer un moment de détente, à se joindre au groupe qui se réunit tous les lundis après-midi, de 14h à 17h, pour différents jeux de société agrémentés par un goûter à 16h. Ce rendez-vous ponctuel a lieu au 40, Bd Charles PEGUY, à la salle ORY qui fait face au Foyer Guillaume d'ACHON. Ceux qui sont intéressés par ces quelques heures de loisirs seront les bienvenus !

Visites à domicile : Vous souhaitez parler, rencontrer d'autres personnes, échanger, sortir de votre isolement : contactez votre délégation ! Les adhérents qui le souhaitent peuvent ainsi s'inscrire auprès de la délégation départementale afin de recevoir la visite d'un bénévole à leur domicile.



Activités de la Délégation Départementale

LES JOURNEES DECOUVERTES DE LA DD35

Journée découverte des Paludiers Guérande 19 mai 2011

racontée par Elisabeth Renaud

Vingt-cinq personnes se sont données rendez-vous sur le parking de l'Eglise Saint-Augustin pour aller découvrir d'où venaient et comment étaient fabriqués ces petits cristaux qui agrémentent notre nourriture et donnent un petit goût salé à certains de nos plats.

Un compagnon nous a fait faux bond pendant une bonne partie de la matinée, alors qu'il nous avait accompagné lors de nos précédents voyages. Mais, pris de remords, il nous a rejoint juste un peu avant midi, je veux nommer : Monsieur le soleil.

Mais nous avons, parmi nous, une bou-te-en-train qui a éclairé notre journée : la conductrice. Elle a apporté son aide aux personnes handicapées en les servant, en étant attentive, et ce, sans qu'on lui demande quoi que ce soit. Bienvenue parmi nous Madame « le chauffeur ».

Nous avons déjeuné à « La cabane à Jules », sur la commune de Saillé, à la croisée des routes de Guérande, du Pouliguen et du Croisic. Agréable moment de détente et de convivialité. Puis direction le centre de ce village, longtemps capitale du sel, pour la visite de « La maison des paludiers ».

A sa naissance (1971/1972), le musée avait pour but de préserver la mémoire du métier en conservant et présentant les costumes, les outils... L'intérêt marqué, voire militant, du public (amis ou visiteurs) a permis au métier de perdurer et même de se développer par la formation de jeunes.

Aujourd'hui la « maison des paludiers » propose des films documentaires sur le travail et la production du sel, des com-

mentaires très riches et passionnés autour d'une maquette représentant les marais, des animations autour de l'histoire et la symbolique du sel et des visites guidées dans les marais où des paludiers, fiers d'être les gardiens et magiciens du marais et soucieux de préserver cet équilibre précieux entre l'homme et la nature, font revivre, avec les outils et les gestes d'autrefois, la culture d'un sel qui, à n'en pas douter, est le meilleur et le plus sain du monde (de grands restaurants du monde entier sont clients) !

Notre groupe n'a pu voir les marais que perché du haut de notre car, faute de temps pour la visite guidée et peut-être aussi pour des raisons pratiques. Toutefois, nous sommes revenus riches de nouvelles connaissances sur ce dur mais très beau métier. Nous ne retiendrons certes pas tout le vocabulaire inhérent à ce travail, ni toutes les étapes et tâches nécessaires à la récolte de cet or blanc (pour la fleur de sel) ou gris (pour le gros sel) que nombre d'entre nous a pu acquérir à la boutique du musée enveloppé dans de jolis sacs de jute.

Encore une journée pleine de rires, de bonne humeur, d'entraide, de chants, de blagues. Que c'est agréable d'être parmi vous. Merci pour tout ce que chacun apporte pour rendre ces journées découvertes mémorables.

Elisabeth Renaud
bénévole accompagnatrice

PS : Vous pourrez retrouver l'histoire et la description détaillée de ce rare et beau métier narrée par Elisabeth dans le livre d'or spécifique aux journées et sorties organisées par la DD35, très bientôt disponible en consultation sur le site de la DD ou à la cafétéria.



La prochaine journée découverte nous fera visiter la maison de la Rance à Dinan (27 octobre).

Pour toutes informations sur ces journées, contacter René Lefeuvre à la délégation ou laissez lui un message (02.99.84.26.66).

Activités de la Délégation Départementale

A la découverte des jardins du château de Craon racontée par Brigitte Parey-Mans



10H00 ce jeudi 30 juin 2011 : embarquement dans ce beau car Orion à destination de la dernière découverte de cette année associative vers le château de Craon (en Mayenne). Notre conductrice Christine, qui se révélera également, au cours de la journée, animatrice, chanteuse, guide et accompagnatrice, nous a de nouveau épaté par sa maîtrise, même sur les voies secondaires, de ce géant des routes !

12H00 : Arrivée à Craon pour la pause déjeuner à la « Crêperie du château ». Enfin presque, car votre rédactrice a bien cru rater l'apéro, perchée sur la plateforme du car que l'on n'arrivait plus à faire descendre !! Finalement, tout le monde a pu s'attabler dans cette charmante auberge face au parc du château. Certains connaissaient déjà cette noble demeure, l'ayant visité lors d'une précédente journée découverte. Pour aujourd'hui, le programme prévoit la visite du Parc et des dépendances. Le soleil est de la partie : c'est parfait !

14H30 : Nous découvrons le château au bout d'un chemin qui traverse une charmille. Voilà une grande et belle bâtisse blanche flanquée de 2 ailes et agrémentée de jolies sculptures. L'ensemble date du XVIII^{ème} siècle et a été classé monument historique. Autour, un grand domaine de 47 ha offre un jardin « à la française », aux abords immédiats du château dont on découvre, en le contournant, la 2nde façade, différente de la 1^{ère} mais toute aussi harmonieuse. Au-delà, le vaste parc plutôt « à l'anglaise » et toutes les dépendances, couleur brique, tranchent l'un avec le style « Le Notre » (illustre paysagiste de Louis XIV précurseur des jardins dessinés au cordeau dits « à la française »), les autres avec la pierre blanche, de la Loire, de la résidence Comtale.

Notre cheminement dans ce très beau parc aux arbres pluri-centenaires nous a permis d'admirer les anciennes écuries et son grand manège : ces bâtiments ont été réhabilités pour servir de salles de réception et de classe du patrimoine. Nous admirons le pigeonnier, haute tour étroite, près du fournil. Dans une des remises, 2 adorables petites calèches d'époque semblent se cacher des regards. Nous avons arpenté le jardin potager devenu plutôt jardin d'agrément (verger, arbustes, fleurs), ses petits bassins aux nénuphars en fleurs, ses serres, son orangerie et son séchoir à légumes.

Notre périple nous conduit ensuite jusqu'à un joli panorama : d'un côté la façade arrière du château qui nous surprend par sa situation en surplomb de la vallée de l'Oudon qui, de l'autre côté, s'étend jusqu'à l'horizon.

Notre grand tour se termine, nous voici au point de départ, façade avant du château, près de l'une des deux petites constructions posées telles des avant-postes : le temps d'une pause... A l'aller nous avons admiré celle transformée en chapelle : l'ancienne chapelle est en ruine au fond opposé de la propriété. Au retour, nous nous arrêtons à l'autre petit fortin presque identique avec ses quatre tours minuscules : pour souffler un peu et y trouver quelques documentations.

Encore un dernier effort et nous voici près de notre destrier moderne qui, cette fois, se laisse monter sans se cabrer ! Voilà encore une belle journée de découverte et d'amitié... Quelques uns sont fatigués d'avoir tant marché ou d'avoir poussé ou guidé les fauteuils sur des chemins plus ou moins « carrossables », même s'ils n'en disent mot ! C'est pourtant grâce à eux que cette journée fut belle : grâce au courage de certains adhérents qui ont poussé leurs efforts jusqu'aux limites et à celles de nos ami(e)s bénévoles qui ont conjugué leurs forces pour tous ! Merci, mille fois merci à vous !

PS : pour les amateurs, le Comte et la Comtesse vous invitent à mener la vie de château en réservant une chambre d'hôte ou bien la suite « Baldaquin » ou le gîte de l'orangerie ou celui aménagé dans une des ailes du château !

PLUS FORT QUE TOUT : LE DESTIN

écrit par Hélène-Gisèle Boukou.

La variété des destinées, de haut en bas de l'échelle sociale, frappe les êtres dans les formes les plus imprévisibles. Le mystère qui en résulte est insondable. Et la main de l'homme, si faible, si insignifiante, si impuissante, ne saurait remodeler la ligne de vie tracée depuis des temps immémoriaux, par une force immatérielle. Elle est forte et fragile à la fois, et elle modifie le cours de l'existence selon son gré ou selon la nature des événements.

La vie, qu'elle baigne dans une lueur d'or rose ou qu'elle oscille comme un bouquet d'arbres tourmentés sous le vent, elle revêt la même valeur pour tous. Cette dite valeur ne s'achète pas, elle n'appartient qu'à la générosité du cœur qui jauge et qui apprécie comme un don inestimable chaque jour qui se lève. Seuls, ceux qui ont souffert mille tribulations, mais qui ont eu le courage de relever la tête, connaissent mieux que personne, la saveur de la vie. Ils en goûtent et captent chaque nuance abreuvée de pluies et de rosées, chaque tonalité caressée par un soleil luisant de promesses.

Même les stridulations des insectes troublant l'heure où flotte sur la terre un parfum de mystère, apportent une note d'appréciation. Les composantes de la vie sont une somme de petits riens qui sont insignifiants pour les uns, tandis qu'ils revêtent pour les autres, une parure d'un éclat précieux.

Le destin est un long chemin d'incertitudes, un long voyage dont nul n'en définit l'orientation. Le destin, c'est aussi le nombre d'années que compte une vie. Sous son signe, elles s'écoulent dans la prospérité ou dans de pénibles circonstances en ce monde où pouvoir et richesse sont érigés comme une puissance. Une ébauche d'analyses favorise une percée dans les pensées d'où l'on entrevoit que les êtres et les choses sont soumis à la malice du destin. D'entrée de jeu le ton est donné. Le temps s'enfuit inexorablement et laisse par

endroits des empreintes indélébiles. On vit une espèce d'attente dans un exil sans retour où chacun garde au cœur la nostalgie des souvenirs.

Le destin demeure, à travers les années, comme un défi aux agressions de toutes sortes. Il est fort, il est inébranlable, il est audacieux et chaque être marche au-devant du sien, dans une avancée armée ou désarmée. Tout n'est que vanité absolue, lorsqu'il plaît à l'homme de croire qu'il est en mesure de dominer tous les éléments du temps ou toutes les données de la vie.

Suivre le cours de son destin, c'est entreprendre pour tout homme, un voyage initiatique de la jeunesse insouciante à la vieillesse. Voyage au cours duquel on crée l'exceptionnel, c'est-à-dire, le contenu de toutes les pierres qu'on taille tous les jours dans sa vie pour rendre l'ordinaire un peu moins banal.

L'étonnant pouvoir du destin se matérialise de différentes manières selon chaque souche. Du plus démuné au mieux nanti, chaque individu doit vivre pleinement ce qui lui est si gracieusement offert tous les jours, au lieu de perdre du temps à regretter ce que l'on aura sans doute jamais. Si l'on est confiant en l'avenir, les aléas et les vicissitudes n'auront aucune incidence sur le caractère. Bien à propos, il faut se ménager de la patience pour se forger un idéal. Il est hors de vue d'improviser, mais plutôt, il est question de tout prévoir, de tout coordonner. C'est cela, prendre son destin en mains, s'assumer, car lorsqu'on se penche sur l'expérience personnelle d'un homme, on se rend compte que personne ne suit le même chemin.



Parce qu'il y a aussi de belles choses entreprises... Voici un exemple, un témoignage ! Par Brigitte Parey-Mans

La Culture accessible à tous, ne sera, peut-être, bientôt plus un rêve !

« J'ai eu l'occasion, ces derniers mois, d'intervenir à deux reprises, par le biais de notre délégation APF35, auprès de bibliothécaires du grand Ouest en octobre 2010 et de différents acteurs rennais de la culture (Champs Libres, Musées, Opéra) en janvier 2011. Mon propos consistait à exposer les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite (PMR) pour accéder à « la Culture » que ce soit l'accès matériel aux structures ou espaces mais aussi l'accès aux services et prestations offerts. Ces interventions ont duré environ 1H30 auprès des bibliothécaires (exposé et débat) et 2H00 auprès des professionnels rennais (exposé puis déambulation dans les Champs Libres avec le groupe). Je crois pouvoir dire que ce fut, à chaque fois, des moments d'enrichissements réciproques. Car si j'ai pu leur apporter un certain nombre d'informations sur les difficultés rencontrées par les PMR en fonction de leur degré d'autonomie et conclure par le fait qu'un ascenseur ne faisait pas tout et qu'une présence humaine, sensibilisée, à l'écoute et disponible, pouvait permettre l'ouverture de portes vers la culture jusque là fermées à certaines personnes ; j'ai, de mon côté, eu le grand plaisir de rencontrer un public ouvert, intéressé, désireux d'offrir leurs services au plus grand nombre et d'échanger pour y arriver le mieux possible. A ma grande surprise, les deux formations où je suis intervenue duraient 2 jours exclusivement consacrés à l'accueil des personnes en situation de handicap et les stagiaires ont pu être sensibilisés à l'accueil de tous les types de handicap (moteur, sensoriel, mental) par des personnes directement concernées. Ces 2 actions, mises en place sous l'égide de Mme Françoise Sarnowski, responsable de l'accessibilité aux Champs Libres, dont le professionnalisme, la compréhension, l'ouverture d'esprit, alliés à une grande simplicité sont à souligner, m'ont appris, qu'au-delà des obligations légales, des professionnels étaient réellement soucieux, et même heureux, de partager leurs espaces et leurs services avec tous les publics ou usagers quel que soit leur handicap. Espérons que les moyens d'atteindre ce but leur soient accordés et ne réduisent pas cette belle énergie en peau de chagrin. »





FADUNITO

un projet artistique pour l'accessibilité

Fadunito, compagnie catalane de théâtre de rue propose : « Accessible ? », 1^{er} projet artistique sur l'accessibilité. Ce spectacle, qui prend place sur la voie publique, vise à éveiller les esprits grâce à une approche comique. Le principe : instaurer une immersion théâtrale dans une ville pendant une semaine. Plus d'infos sur www.fadunito.com

- **Le Contact 35** est édité au trimestre. Pour celui d'octobre, novembre et décembre 2011, merci de transmettre vos informations, réactions ou annonces à la Délégation, par téléphone ou par courrier, avant le **15 novembre 2011**.
- **Bulletin édité par la Délégation APF d'Ille-et-Vilaine** : 40 rue Danton, 35700 Rennes.
Tirage : 650 exemplaires
- Directeur de la publication** : Francis Renard
- **Comité de Rédaction** : Hélène Gisèle Boukou, Nicole Denis, Brigitte Parey-Mans, Elisabeth Renaud.
- Informations sur ce numéro** : Francis Renard, Tel : 02 99 84 26 66



La chorale des "Baladins de l'Ille" donnera son concert annuel le **Dimanche 9 Octobre 2011** à 15h, en l'Eglise St Joseph à Rennes. Venez nombreux écouter « Les Baladins », chorale dont fait partie Elisabeth Renaud, bénévole.